

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22920050600371	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Départements et EPL Département des Hauts-de-Seine
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Payeur Departemental

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget d'assainissement (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	39

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	26 473 515,70	26 473 515,70
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si déficit)	(si excédent)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		26 473 515,70	26 473 515,70

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	47 804 967,11	48 110 311,60
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	T	305 344,49	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		48 110 311,60	48 110 311,60

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	74 583 827,30	74 583 827,30
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	676 404,50	0,00	789 200,67	789 200,67	789 200,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 959 721,37	0,00	4 015 678,34	4 015 678,34	4 015 678,34
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des dépenses de gestion des services		4 636 135,87	0,00	4 804 889,01	4 804 889,01	4 804 889,01
66	Charges financières	776 806,23	0,00	898 806,22	898 806,22	898 806,22
67	Charges exceptionnelles	700 000,00	0,00	1 473 750,00	1 473 750,00	1 473 750,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	450 000,00		538 000,00	538 000,00	538 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 562 942,10	0,00	7 715 445,23	7 715 445,23	7 715 445,23
023	Virement à la section d'investissement (6)	9 893 089,08		7 635 070,47	7 635 070,47	7 635 070,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	11 257 000,00		11 123 000,00	11 123 000,00	11 123 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		21 150 089,08		18 758 070,47	18 758 070,47	18 758 070,47
TOTAL		27 713 031,18	0,00	26 473 515,70	26 473 515,70	26 473 515,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 473 515,70
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 800,00	0,00	37 800,00	37 800,00	37 800,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 122 717,26	0,00	22 008 395,66	22 008 395,66	22 008 395,66
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	198 500,00	0,00	211 500,00	211 500,00	211 500,00
75	Autres produits de gestion courante	76 459,92	0,00	79 249,10	79 249,10	79 249,10
Total des recettes de gestion des services		23 400 477,18	0,00	22 336 944,76	22 336 944,76	22 336 944,76
76	Produits financiers	108 890,00	0,00	55 500,00	55 500,00	55 500,00
77	Produits exceptionnels	401 664,00	0,00	433 070,94	433 070,94	433 070,94
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		23 911 031,18	0,00	22 825 515,70	22 825 515,70	22 825 515,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 802 000,00		3 648 000,00	3 648 000,00	3 648 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 802 000,00		3 648 000,00	3 648 000,00	3 648 000,00
TOTAL		27 713 031,18	0,00	26 473 515,70	26 473 515,70	26 473 515,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 473 515,70
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	15 110 070,47
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 270 000,00	0,00	894 000,00	894 000,00	894 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 918 814,07	0,00	21 879 536,11	21 879 536,11	21 879 536,11
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		23 193 814,07	0,00	22 778 536,11	22 778 536,11	22 778 536,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	15 431,00	15 431,00	15 431,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 250 000,00	0,00	17 600 000,00	17 600 000,00	17 600 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	2 700 000,00		2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
Total des dépenses financières		20 950 000,00	0,00	20 318 431,00	20 318 431,00	20 318 431,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		44 143 814,07	0,00	43 096 967,11	43 096 967,11	43 096 967,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 802 000,00		3 648 000,00	3 648 000,00	3 648 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 060 000,00		1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 862 000,00		4 708 000,00	4 708 000,00	4 708 000,00
TOTAL		49 005 814,07	0,00	47 804 967,11	47 804 967,11	47 804 967,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	305 344,49
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 110 311,60
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 077 260,57	0,00	2 954 269,00	2 954 269,00	2 954 269,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	14 782 707,00	0,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	81 454,00	0,00	6 454,00	6 454,00	6 454,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		18 941 421,57	0,00	17 960 723,00	17 960 723,00	17 960 723,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	15 092 345,33	0,00	10 331 518,13	10 331 518,13	10 331 518,13
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		15 092 345,33	0,00	10 331 518,13	10 331 518,13	10 331 518,13
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		34 033 766,90	0,00	28 292 241,13	28 292 241,13	28 292 241,13
021	Virement de la section d'exploitation (4)	9 893 089,08		7 635 070,47	7 635 070,47	7 635 070,47

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	11 257 000,00		11 123 000,00	11 123 000,00	11 123 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 060 000,00		1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		22 210 089,08		19 818 070,47	19 818 070,47	19 818 070,47
TOTAL		56 243 855,98	0,00	48 110 311,60	48 110 311,60	48 110 311,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 110 311,60
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	15 110 070,47
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	789 200,67		789 200,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 015 678,34		4 015 678,34
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	898 806,22	0,00	898 806,22
67	Charges exceptionnelles	1 473 750,00	0,00	1 473 750,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	11 123 000,00	11 123 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	538 000,00		538 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		7 635 070,47	7 635 070,47
	Dépenses d'exploitation – Total	7 715 445,23	18 758 070,47	26 473 515,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 473 515,70
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 431,00	3 648 000,00	3 663 431,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	17 600 000,00	0,00	17 600 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	894 000,00	0,00	894 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	21 879 536,11	1 060 000,00	22 939 536,11
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 700 000,00		2 700 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	43 096 967,11	4 708 000,00	47 804 967,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	305 344,49
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 110 311,60
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 800,00		37 800,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 008 395,66		22 008 395,66
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	211 500,00		211 500,00
75	Autres produits de gestion courante	79 249,10		79 249,10
76	Produits financiers	55 500,00	0,00	55 500,00
77	Produits exceptionnels	433 070,94	3 648 000,00	4 081 070,94
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		22 825 515,70	3 648 000,00	26 473 515,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 473 515,70
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 954 269,00	0,00	2 954 269,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 000 000,00	0,00	15 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 454,00	1 060 000,00	1 066 454,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		11 123 000,00	11 123 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		7 635 070,47	7 635 070,47
Recettes d'investissement – Total		17 960 723,00	19 818 070,47	37 778 793,47

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	10 331 518,13
------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 110 311,60
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	676 404,50	789 200,67	789 200,67
6064	Fournitures administratives	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 700,00	6 700,00	6 700,00
611	Sous-traitance générale	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	6 037,72	6 547,20	6 547,20
614	Charges locatives et de copropriété	75 000,00	95 000,00	95 000,00
6156	Maintenance	0,00	430,85	430,85
617	Etudes et recherches	445 000,00	440 000,00	440 000,00
618	Divers	68 766,38	124 569,15	124 569,15
6226	Honoraires	2 500,00	5 000,00	5 000,00
6237	Publications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	400,40	1 153,47	1 153,47
627	Services bancaires et assimilés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6288	Autres	0,00	38 800,00	38 800,00
63512	Taxes foncières	42 000,00	41 000,00	41 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 959 721,37	4 015 678,34	4 015 678,34
6331	Versement de mobilité	59 000,00	64 848,30	64 848,30
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 700,00	10 192,49	10 192,49
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 000,00	30 596,86	30 596,86
6411	Salaires, appointements, commissions	2 066 000,00	1 972 143,74	1 972 143,74
6413	Primes et gratifications	20 004,13	13 594,90	13 594,90
6414	Indemnités et avantages divers	823 000,00	928 777,91	928 777,91
6415	Supplément familial	19 948,61	21 450,14	21 450,14
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	375 000,00	371 806,19	371 806,19
6453	Cotisations aux caisses de retraites	512 000,00	561 175,41	561 175,41
6454	Cotisations au Pôle emploi	22 000,00	16 439,17	16 439,17
6478	Autres charges sociales diverses	23 068,63	24 653,23	24 653,23
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	10,00	10,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 636 135,87	4 804 889,01	4 804 889,01
66	Charges financières (b) (8)	776 806,23	898 806,22	898 806,22
66111	Intérêts réglés à l'échéance	600 000,00	900 000,00	900 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	119 806,23	-30 193,78	-30 193,78
6688	Autre	57 000,00	29 000,00	29 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	700 000,00	1 473 750,00	1 473 750,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	170 000,00	40 000,00	40 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	880 000,00	880 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	63 750,00	63 750,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	220 000,00	180 000,00	180 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	300 000,00	300 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	450 000,00	538 000,00	538 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 562 942,10	7 715 445,23	7 715 445,23
023	Virement à la section d'investissement	9 893 089,08	7 635 070,47	7 635 070,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	11 257 000,00	11 123 000,00	11 123 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	11 257 000,00	11 123 000,00	11 123 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		21 150 089,08	18 758 070,47	18 758 070,47
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		21 150 089,08	18 758 070,47	18 758 070,47
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 713 031,18	26 473 515,70	26 473 515,70

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
-------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------	----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			26 473 515,70
---	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	10 273,89
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	40 467,67
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-30 193,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	2 800,00	37 800,00	37 800,00
64198	Autres remboursements	2 800,00	37 800,00	37 800,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 122 717,26	22 008 395,66	22 008 395,66
704	Travaux	800 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	17 930 000,00	15 500 000,00	15 500 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	3 392 717,26	3 208 395,66	3 208 395,66
7068	Autres prestations de services	1 000 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	198 500,00	211 500,00	211 500,00
748	Autres subventions d'exploitation	198 500,00	211 500,00	211 500,00
75	Autres produits de gestion courante	76 459,92	79 249,10	79 249,10
757	Redevances des fermiers, concession..	76 459,92	79 249,10	79 249,10
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		23 400 477,18	22 336 944,76	22 336 944,76
76	Produits financiers (b)	108 890,00	55 500,00	55 500,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	1 500,00	1 500,00
7688	Autres	108 890,00	54 000,00	54 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	401 664,00	433 070,94	433 070,94
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	401 664,00	433 070,94	433 070,94
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		23 911 031,18	22 825 515,70	22 825 515,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	3 802 000,00	3 648 000,00	3 648 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 802 000,00	3 648 000,00	3 648 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 802 000,00	3 648 000,00	3 648 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 713 031,18	26 473 515,70	26 473 515,70

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 473 515,70
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 270 000,00	894 000,00	894 000,00
2031	Frais d'études	1 270 000,00	894 000,00	894 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	21 918 814,07	21 879 536,11	21 879 536,11
2313	Constructions	2 983 289,07	3 405 036,11	3 405 036,11
2315	Installat°, matériel et outillage techni	18 935 525,00	18 063 217,24	18 063 217,24
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	411 282,76	411 282,76
Total des dépenses d'équipement		23 193 814,07	22 778 536,11	22 778 536,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 431,00	15 431,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	15 431,00	15 431,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 250 000,00	17 600 000,00	17 600 000,00
1641	Emprunts en euros	5 500 000,00	6 100 000,00	6 100 000,00
166	Refinancement de dette	12 000 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
1681	Autres emprunts	750 000,00	500 000,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	3 000,00	3 000,00
274	Prêts	0,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
Total des dépenses financières		20 950 000,00	20 318 431,00	20 318 431,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		44 143 814,07	43 096 967,11	43 096 967,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	3 802 000,00	3 648 000,00	3 648 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 802 000,00	3 648 000,00	3 648 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	2 038 000,00	1 844 000,00	1 844 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	120 000,00	120 000,00	120 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	454 000,00	454 000,00	454 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	874 000,00	874 000,00	874 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	59 000,00	59 000,00	59 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	45 000,00	67 000,00	67 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	45 000,00	45 000,00	45 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	167 000,00	185 000,00	185 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 862 000,00	4 708 000,00	4 708 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		49 005 814,07	47 804 967,11	47 804 967,11

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	305 344,49
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 110 311,60
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 077 260,57	2 954 269,00	2 954 269,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 711 963,20	2 714 101,00	2 714 101,00
1313	Subv. équipt Départements	557 294,37	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	808 003,00	240 168,00	240 168,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	14 782 707,00	15 000 000,00	15 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
166	Refinancement de dette	12 000 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
1681	Autres emprunts	2 782 707,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	81 454,00	6 454,00	6 454,00
2031	Frais d'études	81 454,00	6 454,00	6 454,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		18 941 421,57	17 960 723,00	17 960 723,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 092 345,33	10 331 518,13	10 331 518,13
1068	Autres réserves	15 092 345,33	10 331 518,13	10 331 518,13
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		15 092 345,33	10 331 518,13	10 331 518,13
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		34 033 766,90	28 292 241,13	28 292 241,13
021	Virement de la section d'exploitation	9 893 089,08	7 635 070,47	7 635 070,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	11 257 000,00	11 123 000,00	11 123 000,00
28031	Frais d'études	384 000,00	532 000,00	532 000,00
28131	Bâtiments	725 000,00	724 000,00	724 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	128 000,00	128 000,00	128 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	8 591 000,00	8 566 000,00	8 566 000,00
28154	Matériel industriel	1 414 000,00	1 139 000,00	1 139 000,00
28155	Outillage industriel	11 000,00	33 000,00	33 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	2 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		21 150 089,08	18 758 070,47	18 758 070,47
041	Opérations patrimoniales (8)	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
2031	Frais d'études	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		22 210 089,08	19 818 070,47	19 818 070,47
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		56 243 855,98	48 110 311,60	48 110 311,60

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 110 311,60
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					58 684 306,00									
1641 Emprunts en euros (total)					58 684 306,00									
A/104-3	SFIL CAFFIL	15/12/2005	15/12/2005	01/01/2006	14 250 000,00	C	Taux fixe 3.89% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon 7.16%	3,890	3,947	EUR	A	C	O	B-3
A/144	Agence de l'eau Seine Normandie	19/11/2008	31/03/2009	30/03/2010	49 560,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/145	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2009	18/09/2009	17/09/2010	113 007,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/146	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2009	18/09/2009	17/09/2010	113 099,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/147	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	4 662,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/148	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	2 596,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/149	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	281 479,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/150	Agence de l'eau Seine Normandie	17/05/2004	30/09/2010	29/09/2011	205 420,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/151-2	Agence de l'eau Seine Normandie	09/11/2009	21/12/2010	20/12/2011	411 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/152	Agence de l'eau Seine Normandie	28/05/2010	21/12/2010	20/12/2011	73 433,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/153	Agence de l'eau Seine Normandie	25/02/2010	31/05/2011	30/05/2012	559 152,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/156	Agence de l'eau Seine Normandie	15/01/2007	11/07/2011	10/07/2012	59 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/157	Agence de l'eau Seine Normandie	27/04/2011	27/10/2011	26/10/2012	165 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/158	Agence de l'eau Seine Normandie	02/03/2011	27/10/2011	26/10/2012	38 850,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A/159	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2012	07/06/2012	07/06/2013	311 077,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/160	Agence de l'eau Seine Normandie	13/06/2012	13/06/2012	13/06/2013	261 205,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/161	Agence de l'eau Seine Normandie	13/06/2012	13/06/2012	13/06/2013	57 006,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/162	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2012	18/09/2012	18/09/2013	28 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/163	Agence de l'eau Seine Normandie	14/11/2012	14/11/2012	14/11/2013	32 172,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/164	Agence de l'eau Seine Normandie	14/11/2012	14/11/2012	14/11/2013	11 296,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/165	Agence de l'eau Seine Normandie	02/05/2012	02/05/2012	27/11/2013	28 613,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/166	Agence de l'eau Seine Normandie	18/03/2013	18/03/2013	18/03/2014	88 987,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/167	Agence de l'eau Seine Normandie	27/03/2013	27/03/2013	27/03/2014	213 444,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/168	Agence de l'eau Seine Normandie	27/03/2013	27/03/2013	27/03/2014	67 748,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/169	Agence de l'eau Seine Normandie	03/08/2012	25/04/2013	25/04/2014	87 704,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/170	Agence de l'eau Seine Normandie	06/06/2013	06/06/2013	05/06/2014	21 472,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/171	Agence de l'eau Seine Normandie	21/11/2013	21/11/2013	21/11/2014	11 777,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/172	Agence de l'eau Seine Normandie	23/10/2013	16/02/2015	15/02/2016	8 912,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/173	Agence de l'eau Seine Normandie	23/05/2013	26/03/2015	25/03/2016	50 124,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/174	Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2012	16/02/2015	11/02/2016	159 852,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/174-1	Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2012	20/06/2017	20/06/2018	33 369,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/175	Agence de l'eau Seine Normandie	02/01/2013	16/02/2015	15/02/2016	616 524,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/176	Agence de l'eau Seine Normandie	23/07/2013	21/04/2015	20/04/2016	19 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/177	Agence de l'eau Seine Normandie	15/09/2014	18/08/2015	17/08/2016	15 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/178	Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2012	04/02/2016	03/02/2017	29 698,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/179	Agence de l'eau Seine Normandie	02/01/2013	04/02/2016	03/02/2017	50 868,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A/180	Agence de l'eau Seine Normandie	04/12/2014	31/03/2016	30/03/2017	152 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/186	BANQUE POSTALE	02/07/2019	10/07/2019	01/08/2020	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0.38 %	0,380	0,386	EUR	A	C	O	A-1
A/189	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2019	20/12/2019	01/10/2020	18 000 000,00	F	Taux fixe à 0.26 %	0,260	0,260	EUR	A	C	O	A-1
A/192	CREDIT AGRICOLE	17/12/2020	21/12/2020	21/12/2021	6 000 000,00	F	Taux fixe à 0.1 %	0,100	0,100	EUR	A	C	O	A-1
A/195	CREDIT FONCIER DE FRANCE	09/12/2021	15/12/2021	15/12/2022	12 000 000,00	F	Taux fixe à 0.34 %	0,340	0,340	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					9 801 833,00									
1681 Autres emprunts (total)					9 801 833,00									
198 AESN	Agence de l'eau Seine Normandie	15/12/2022	13/04/2023	13/04/2024	450 233,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
199 AESN	Agence de l'eau Seine Normandie	12/12/2022	13/04/2023	13/04/2024	1 887 632,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/175-2	Agence de l'eau Seine Normandie	02/01/2013	18/06/2020	18/06/2021	616 523,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/181	Agence de l'eau Seine Normandie	02/06/2016	22/11/2016	21/11/2017	281 575,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/181-1	Agence de l'eau Seine Normandie	02/06/2016	28/10/2022	28/10/2023	281 574,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/182-1	Agence de l'eau Seine Normandie	23/11/2016	06/06/2017	06/06/2018	493 595,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/182-2	Agence de l'eau Seine Normandie	23/11/2016	28/09/2017	28/09/2018	296 157,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A/182-3	Agence de l'eau Seine Normandie	23/11/2016	22/11/2022	22/11/2023	197 438,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/183	Agence de l'eau Seine Normandie	28/01/2014	23/08/2017	23/08/2018	31 320,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/184	Agence de l'eau Seine Normandie	10/07/2017	28/02/2018	28/02/2019	167 787,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/185	Agence de l'eau Seine Normandie	21/05/2015	27/07/2018	27/07/2019	24 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/187	Agence de l'eau Seine Normandie	26/08/2019	20/12/2019	03/12/2020	775 060,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/188	Agence de l'eau Seine Normandie	01/10/2019	01/10/2019	01/10/2020	737 060,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/190	Agence de l'eau Seine Normandie	30/07/2020	22/09/2020	22/09/2021	521 489,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/191	Agence de l'eau Seine Normandie	03/08/2020	22/09/2020	22/09/2021	484 880,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/193	Agence de l'eau Seine Normandie	03/09/2021	25/03/2022	25/03/2023	919 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/194	Agence de l'eau Seine Normandie	08/12/2020	14/09/2021	14/09/2022	66 160,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/196	Agence de l'eau Seine Normandie	07/02/2022	22/11/2022	22/11/2023	478 739,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/197	Agence de l'eau Seine Normandie	06/09/2022	06/10/2022	06/10/2023	644 969,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A200	Agence de l'eau Seine Normandie	12/12/2022	13/04/2023	13/04/2024	444 842,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					68 486 139,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		750 000,00		28 978 126,54					5 051 748,43	156 925,33	54 445,83	10 273,89
1641 Emprunts en euros (total)		750 000,00		28 978 126,54					5 051 748,43	156 925,33	54 445,83	10 273,89
A/104-3	O	750 000,00	A-1	750 000,00	0,00	F	Taux fixe à 3.72 %	3,774	750 000,00	82 733,33	54 445,83	0,00
A/144	N	0,00	A-1	3 304,00	0,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 304,00	0,00	0,00	0,00
A/145	N	0,00	A-1	7 598,77	0,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 598,77	0,00	0,00	0,00
A/146	N	0,00	A-1	7 603,83	0,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 603,83	0,00	0,00	0,00
A/147	N	0,00	A-1	310,80	0,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	310,80	0,00	0,00	0,00
A/148	N	0,00	A-1	173,02	0,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	173,02	0,00	0,00	0,00
A/149	N	0,00	A-1	19 276,85	0,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	19 276,85	0,00	0,00	0,00
A/150	N	0,00	A-1	27 389,29	1,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 694,67	0,00	0,00	0,00
A/151-2	N	0,00	A-1	57 004,42	1,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	28 502,21	0,00	0,00	0,00
A/152	N	0,00	A-1	10 072,66	1,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 036,30	0,00	0,00	0,00
A/153	N	0,00	A-1	116 405,40	2,41	F	Taux fixe à 0 %	0,000	38 801,79	0,00	0,00	0,00
A/156	N	0,00	A-1	11 860,04	2,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 953,33	0,00	0,00	0,00
A/157	N	0,00	A-1	35 550,68	2,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 850,22	0,00	0,00	0,00
A/158	N	0,00	A-1	7 952,92	2,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 650,96	0,00	0,00	0,00
A/159	N	0,00	A-1	87 468,54	3,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	21 867,16	0,00	0,00	0,00
A/160	N	0,00	A-1	73 219,92	3,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 304,92	0,00	0,00	0,00
A/161	N	0,00	A-1	15 236,07	3,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 809,00	0,00	0,00	0,00
A/162	N	0,00	A-1	13 303,64	8,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 478,18	0,00	0,00	0,00
A/163	N	0,00	A-1	8 579,20	3,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 144,80	0,00	0,00	0,00
A/164	N	0,00	A-1	3 012,23	3,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	753,07	0,00	0,00	0,00
A/165	N	0,00	A-1	7 662,53	3,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 915,64	0,00	0,00	0,00
A/166	N	0,00	A-1	29 662,30	4,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 932,47	0,00	0,00	0,00
A/167	N	0,00	A-1	71 148,00	4,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 229,60	0,00	0,00	0,00
A/168	N	0,00	A-1	22 582,70	4,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 516,53	0,00	0,00	0,00

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A/169	N	0,00	A-1	29 234,70	4,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 846,93	0,00	0,00	0,00
A/170	N	0,00	A-1	7 699,08	4,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 539,72	0,00	0,00	0,00
A/171	N	0,00	A-1	4 286,03	4,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	857,20	0,00	0,00	0,00
A/172	N	0,00	A-1	4 158,96	6,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	594,13	0,00	0,00	0,00
A/173	N	0,00	A-1	23 391,20	6,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 341,60	0,00	0,00	0,00
A/174	N	0,00	A-1	74 597,60	6,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 656,80	0,00	0,00	0,00
A/174-1	N	0,00	A-1	20 021,40	8,47	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 224,60	0,00	0,00	0,00
A/175	N	0,00	A-1	287 711,20	6,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	41 101,60	0,00	0,00	0,00
A/176	N	0,00	A-1	9 240,00	6,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 320,00	0,00	0,00	0,00
A/177	N	0,00	A-1	7 373,36	6,63	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 053,33	0,00	0,00	0,00
A/178	N	0,00	A-1	15 838,91	7,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 979,87	0,00	0,00	0,00
A/179	N	0,00	A-1	27 129,60	7,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 391,20	0,00	0,00	0,00
A/180	N	0,00	A-1	81 066,69	7,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 133,33	0,00	0,00	0,00
A/186	N	0,00	A-1	2 400 000,00	5,58	F	Taux fixe à 0.38 %	0,386	400 000,00	9 272,00	0,00	3 208,89
A/189	N	0,00	A-1	10 800 000,00	5,75	F	Taux fixe à 0.26 %	0,260	1 800 000,00	28 080,00	0,00	5 785,00
A/192	N	0,00	A-1	4 200 000,00	6,97	F	Taux fixe à 0.1 %	0,100	600 000,00	4 200,00	0,00	90,00
A/195	N	0,00	A-1	9 600 000,00	7,96	F	Taux fixe à 0.34 %	0,340	1 200 000,00	32 640,00	0,00	1 190,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		8 372 967,16					653 455,51	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		8 372 967,16					653 455,51	0,00	0,00	0,00
198 AESN	N	0,00	A-1	450 233,00	14,28	F	Taux fixe à 0 %	0,000	30 015,53	0,00	0,00	0,00
199 AESN	N	0,00	A-1	1 887 632,00	14,28	F	Taux fixe à 0 %	0,000	125 842,13	0,00	0,00	0,00
A/175-2	N	0,00	A-1	493 218,41	11,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	41 101,53	0,00	0,00	0,00

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A/181	N	0,00	A-1	150 173,31	7,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 771,67	0,00	0,00	0,00
A/181-1	N	0,00	A-1	262 802,40	13,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 771,60	0,00	0,00	0,00
A/182-1	N	0,00	A-1	296 157,02	8,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	32 906,33	0,00	0,00	0,00
A/182-2	N	0,00	A-1	177 694,20	8,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	19 743,80	0,00	0,00	0,00
A/182-3	N	0,00	A-1	184 275,47	13,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 162,53	0,00	0,00	0,00
A/183	N	0,00	A-1	18 792,00	8,64	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 088,00	0,00	0,00	0,00
A/184	N	0,00	A-1	111 858,00	9,16	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 185,80	0,00	0,00	0,00
A/185	N	0,00	A-1	16 600,00	9,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 660,00	0,00	0,00	0,00
A/187	N	0,00	A-1	568 377,32	10,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	51 670,67	0,00	0,00	0,00
A/188	N	0,00	A-1	540 510,68	10,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	49 137,33	0,00	0,00	0,00
A/190	N	0,00	A-1	417 191,21	11,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	34 765,93	0,00	0,00	0,00
A/191	N	0,00	A-1	387 904,01	11,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	32 325,33	0,00	0,00	0,00
A/193	N	0,00	A-1	858 573,33	13,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	61 326,67	0,00	0,00	0,00
A/194	N	0,00	A-1	57 338,66	12,70	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 410,67	0,00	0,00	0,00
A/196	N	0,00	A-1	446 823,07	13,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	31 915,93	0,00	0,00	0,00
A/197	N	0,00	A-1	601 971,07	13,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	42 997,93	0,00	0,00	0,00
A200	N	0,00	A-1	444 842,00	14,28	F	Taux fixe à 0 %	0,000	29 656,13	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		750 000,00		37 351 093,70					5 705 203,94	156 925,33	54 445,83	10 273,89

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	61	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	37 351 093,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		750 000,00					750 000,00				0,00	0,00	0,00
Swap 104-C	A/104-3	750 000,00	01/01/2024	SOCIETE GENERALE	swap	taux	750 000,00	01/01/2006	01/01/2024	A	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		750 000,00					750 000,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						4 840 262,50	6 106 086,05		
Swap 104-C	A/104-3	Taux fixe à 3.72 %	3,774	Taux fixe 3.89% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon 7.16%	7,264	4 840 262,50	6 106 086,05	B-3	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						4 840 262,50	6 106 086,05		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel de bureau et informatique	5	22/12/2023
L	Frais d'étude	5	22/12/2023
L	Matériel de transport	7	22/12/2023
L	Mobilier administratif	10	22/12/2023
L	Matériel industriel	10	22/12/2023
L	Outils industriels	10	22/12/2023
L	Agencement de matériel industriel	10	22/12/2023
L	Agencement des bâtiments d'exploitation	15	22/12/2023
L	Aménagement de bâtiments antérieur à 2014	30	22/12/2023
L	Aménagement de bâtiments depuis 2014	15	22/12/2023
L	Bâtiments administratifs	50	22/12/2023
L	Réseaux d'assainissement	50	22/12/2023
L	Bâtiment d'exploitation	75	22/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		20 287,25	20 287,25	0,00	20 287,25
2019BA02 - Provision pour compte épargne-temps BAA	0,00	28/06/2019	20 287,25	20 287,25	0,00	20 287,25
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		20 287,25	20 287,25	0,00	20 287,25

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-305 344,49	-305 344,49
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-305 344,49	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	10 331 518,13	10 331 518,13
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-305 344,49	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	10 026 173,64	10 331 518,13

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	12 948 000,00	12 948 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	18 758 070,47	18 758 070,47
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	5 810 070,47	16 141 588,60

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		12 948 000,00	I 12 948 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 600 000,00	6 600 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 100 000,00	6 100 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	500 000,00	500 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 348 000,00	6 348 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 648 000,00	3 648 000,00
020	Dépenses imprévues	2 700 000,00	2 700 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		18 758 070,47	III 18 758 070,47
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		18 758 070,47	18 758 070,47
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	532 000,00	532 000,00
28131	<i>Bâtiments</i>	724 000,00	724 000,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ...</i>	128 000,00	128 000,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	8 566 000,00	8 566 000,00
28154	<i>Matériel industriel</i>	1 139 000,00	1 139 000,00
28155	<i>Outillage industriel</i>	33 000,00	33 000,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres</i>	1 000,00	1 000,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	7 635 070,47	7 635 070,47

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2002P032E66 1 MAILLAGE SAR 62 SEVRES	3 269 379,15	0,00	3 269 379,15	2 379 422,39	520 000,00	369 956,76
1999AP004E01 ACQ DE MATERIEL DE BUREAU, INFORMATIQUE ET OUTILLAGE	569 719,77	0,00	569 719,77	263 049,41	5 000,00	301 670,36
2005AP087E01 ADAPTATION DES OUVRAGES POUR PROJETS DE VOIRIE ET TRANSPORT	110 078 606,57	0,00	110 078 606,57	96 984 131,10	6 300 000,00	6 760 578,23
2002AP032E38 AMELIORATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	77 619 500,45	0,00	77 619 500,45	61 042 553,74	4 160 091,96	12 156 487,10
1999P014E07 BAA DEPENDSES INV SEVESC	28 370,68	0,00	28 370,68	28 370,68	0,00	0,00
2002P032E80 BELLE GABRIELLE SURESNES	12 000 000,00	0,00	12 000 000,00	9 584,60	100 000,00	11 890 415,40
2002P032E67 DO VERSAILLES ET REGARDS CLAMART	3 330 427,52	0,00	3 330 427,52	317 602,76	1 105 000,00	1 907 824,76
1999P004E21 ENTRETIEN REPARATION DES BATIMENTS	6 131 289,07	0,00	6 131 289,07	1 857 686,34	3 405 036,11	868 466,60
2002AP032E05 ETUDES	15 019 946,51	-10 027,19	15 009 919,32	14 390 778,50	0,00	600 988,55
2002P032E77 ETUDES 2020-2023	4 945 160,00	0,00	4 945 160,00	2 897 862,44	644 000,00	1 403 297,56
2002P032E81 ETUDES 2024-2027	2 045 000,00	0,00	2 045 000,00	0,00	110 000,00	1 935 000,00
1999AP015E17 GESTION DES FLUX	14 623 709,16	0,00	14 623 709,16	12 986 215,37	759 908,04	849 580,83
2002P032E64 LIAISON HOICHE PERRIN	3 050 000,00	0,00	3 050 000,00	63 410,91	0,00	2 986 589,09
2016P024E02 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	72 800 000,00	0,00	72 800 000,00	72 077 060,35	0,00	722 939,65
2016P024E08 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	79 400 000,00	0,00	79 400 000,00	49 542 194,14	1 700 000,00	28 157 805,86
2005P087E02 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	16 812 223,67	0,00	16 812 223,67	9 300 096,66	194 500,00	7 317 623,80

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2002P032E70 REHABILITATION ANTONY DIVISION LECLERC (RD 920)1	5 655 000,00	0,00	5 655 000,00	5 616 544,01	0,00	38 455,99
2002P032E56 REHABILITATION BLD REPUBLIQUE - GAR COL	7 900 000,00	0,00	7 900 000,00	6 843 563,33	0,00	1 056 436,67
2002P032E53 REHABILITATION DES OUVRAGES	6 781 000,00	-377 198,58	6 403 801,42	6 403 801,42	0,00	0,00
2002P032E65 REHABILITATION DES OUVRAGES 2020 - 2024	38 762 850,00	0,00	38 762 850,00	2 499 809,55	2 065 431,00	34 197 609,45
2002AP032E12 REHABILITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT	70 950 511,49	0,00	70 950 511,49	65 511 388,10	0,00	4 784 410,20
2002P032E76 REHABILITATION MEUDON AVENUE LE CORBEILLER	4 965 419,08	0,00	4 965 419,08	232 407,21	85 000,00	4 648 011,87
2002P032E73 REHABILITATION MONTROUGE AVENUE DE LA REPUBLIQUE	7 527 464,08	0,00	7 527 464,08	310 891,34	170 000,00	7 046 572,74
2002P032E71 REHABILITATION RU DE VAUCRESSON AMONT	6 425 000,00	0,00	6 425 000,00	60 792,39	0,00	6 364 207,61
2002P032E55 REHABILITATION RUE DE L'AIGLE -GAR COL	7 100 000,00	0,00	7 100 000,00	6 638 948,39	0,00	461 051,61
2002P032E54 REHABILITATION RUE ROGUET CLICHY	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	3 785 814,82	15 000,00	199 185,18
2002P032E57 REHABILITATION AV GAL LECLERC - BRG LA REINE	5 761 832,32	0,00	5 761 832,32	4 391 041,75	415 000,00	955 790,57
2016P024E09 TRAVAUX D'ADAPTATION T1 NANTERRE RUEIL	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	401 118,89	820 000,00	778 881,11
2002AP032E11 TRAVAUX URGENTS ET IMPREVUS	11 754 263,65	0,00	11 754 263,65	9 540 172,88	220 000,00	1 978 090,77

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1999P014E08 CONTROLE DELEGATION SEVESC DF	2 719 319,71	0,00	2 719 319,71	1 730 986,71	50 000,00	924 332,23
1999P014E10 CONTROLE DELEGATION SEVESC DF	1 226 400,00	0,00	1 226 400,00	0,00	275 000,00	951 400,00
2024-2027 2002P032E58 DF ETUDES (fin 2027)	56 820,50	0,00	56 820,50	40 320,50	5 000,00	11 500,00
1999P004E23 ETUDES BILAN REHABILITATION	500 000,00	0,00	500 000,00	319 468,21	0,00	180 531,79
2002P032E68 ETUDES REHABILITATIONS 2019-2022	500 000,00	-500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1999P066E07 MOYENS GENERAUX FCTIONNEMENT	34 290,27	0,00	34 290,27	29 342,67	4 000,00	894,12
1999P004E25 OPUR 6 2024-2028	80 000,00	20 000,00	100 000,00	0,00	20 000,00	80 000,00
1999P004E22 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	267 650,00	-40 000,00	227 650,00	227 650,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	0,00	19,00	14,73	0,00	14,73
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	1,31	0,00	1,31
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,42	0,00	4,42
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur territorial (en extinction)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		56,00	0,00	56,00	26,66	7,29	33,95
Cadre supérieur 2ème niveau (RI DDE)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	28,00	0,00	28,00	4,80	4,54	9,34
Ingénieur en chef	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	17,00	0,00	17,00	14,53	1,00	15,53
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,33	0,00	0,33
Technicien principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,75	2,75
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		75,00	0,00	75,00	41,39	7,29	48,68

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Cadre supérieur 2ème niveau (RI DDE)	A	TECH	870	0,00	A Avanc. éch durée unique	CDI
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	836	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	506	0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 39

Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES :

Pour : 46

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par (1) Le Président du Conseil Départemental,

A Nanterre le 05/04/2023

(1) Le Président du Conseil Départemental,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Assemblée départementale

A Nanterre, le 05/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Président du Conseil Départemental, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 46
 Nombre de membres présents 39
 Nombre de suffrages exprimés 46
 VOTES : Pour 46
 Contre 0
 Abstentions 0

Date de convocation : 22 mars 2024

Présenté par le Président du Conseil Départemental

A Nanterre, le 5 avril 2024

Les membres du conseil départemental,

	Loues Adjroud	P.-Christophe Baguet	C. Barthélémy-Ruiz	
Jeanne Bécart	Camille Bedin	Najib Benarafa	Eric Berdoati	Véronique Bergerol
Guillaume Boudy	Sandrine Bourg	Astrid Brobecker	Isabelle Caullery	Marie-Noëlle Charoy
Hélène Cillières	Yves Coscas	Daniel Courtès	Denis Datcharry	Rita Demblon-Pollet
Xabi Elizagoyen	Josiane Fischer	Alexandra Fourcade	Vincent Franchi	J.-C. Fromantin
Laureen Genthon	Marie-Laure Godin	Ludovic Guilcher	Patrick Jarry	Thomas Lam
Denis Larghero	Nathaly Lederman	Alice Le Moal	Nathalie Léandri	Marie-Pierre Limoge
Nadia Mouaddine	Rémi Muzeau	Pierre Ouzoulias	Nathalie Pitrou	Agnès Pottier-Dumas
Yves Révillon	G. de la Roncière	Jean-Yves Sénant	Georges Siffredi	Armelle Tilly
	Joaquim Timoteo	D. Trichet-Allaire	David-Xavier Weiss	

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
 et de la publication, le

A Nanterre, le